

Smart au miroir de ses membres

Une approche par les déclarations de travail

Grâce à une recherche académique de longue haleine sur les métiers du spectacle vivant, nous pouvons pour la première fois nous faire une idée précise de l'importance relative de Smart en tant qu'employeur dans les secteurs artistiques. Les chercheurs engagés dans cette étude ont en effet croisé les données (anonymisées) de la coopérative et de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Ils ont pu ainsi constater qu'entre 2005 et 2015, trois travailleurs sur dix actifs comme artistes dans le spectacle vivant sont passés par Smart. Ils nous livrent ici leurs premiers résultats.

Fondée il y a maintenant une vingtaine d'années, la désormais coopérative Smart fait partie des institutions incontournables en Belgique dans le domaine du travail artistique et – plus largement – des mutations contemporaines du marché du travail et des nouvelles formes d'emploi qu'elles génèrent. La notoriété de Smart déborde d'ailleurs aujourd'hui



largement l'espace belge, comme en témoigne la visite du président français E. Macron en novembre 2018 à La Vallée ou encore son développement international avec l'ouverture de nombreux bureaux à l'étranger (Allemagne, Autriche, Espagne, France, Italie ...). Les collaborations avec d'autres initiatives s'inscrivent dans une démarche similaire de protection et de structuration de travailleurs aux conditions d'emploi réputées « atypiques » (par exemple au sein des *Bigre ! Rencontres*) participant également de ce rayonnement accru de la coopérative.

Depuis sa création, Smart est ainsi passée du statut

« d'innovation sociale » dans la « gestion des transitions professionnelles pour des artistes ou artisans » à celui d'« intermédiaire puissant dans un milieu éclaté » se substituant en partie aux intermédiaires classiques (Etat, syndicats) et s'imposant « comme un acteur incontournable de la " triangulation " » des nouvelles formes d'emploi (Demoustier 2009, p. 67). Le succès de la coopérative se lit aussi dans les réflexions qu'elle a suscitées sur les modalités d'encadrement de l'emploi à l'heure de la « plateformesation » et de « l'überisation » de l'emploi dans un contexte réputé

« post-fordiste » (Dumont, Lamine et Maisin, 2020).¹

Jusqu'à présent, les recherches académiques ont principalement porté sur les « innovations » au niveau de la négociation des relations de travail et de leur incidence tout autant que leurs limites quant au développement de la démocratie au sein de l'espace professionnel (Murgia et de Heusch 2020; Charles et al. 2018). Portées par une « sympathie critique », ces recherches visaient, à travers le

cas emblématique de Smart, à analyser les conditions de transformation du travail en « une expérience d'émancipation » en mettant le curseur sur « l'organisation » des relations de travail médiatisées par Smart et « l'enjeu participatif et démocratique » qu'elles recouvrent (Charles et al. 2018, p. 27).

Cette approche organisationnelle est utile et permet d'esquisser des perspectives futures pour les travailleurs et leur émancipation (Charles,

Ferreras et Lamine 2018 ; Dumont, Lamine et Maisin, 2020). Elle ne permet cependant pas de se faire une idée précise de la position occupée par Smart au sein du marché du travail belge. Quel est le profil social des membres de la coopérative? Quel type de travailleur·e·s font appel aux services proposés par Smart au regard de l'ensemble des personnes qui évoluent dans des secteurs comparables?

1. Saisir Smart en contexte

Les analyses présentées ici s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche soutenu par le Fonds National belge pour la Recherche Scientifique sur les modalités d'organisation du travail dans différents secteurs du spectacle vivant en Belgique (danse, musique et théâtre) et leurs effets sur les carrières des travailleur·se·s qui évoluent dans ces espaces professionnels. Le projet de recherche ne porte pas directement sur Smart mais, au vu du caractère central de Smart

dans ces secteurs d'emploi – surtout dans la région de Bruxelles – et de la finesse des données liées aux déclarations de travail, il nous est apparu pertinent de solliciter un partenariat avec la coopérative. Le projet de recherche porte donc sur les formes d'organisation de l'emploi dans le spectacle vivant à partir de données administratives nationales (Banque Carrefour de la Sécurité Sociale – BCSS) et des données de la Smart.

Un des premiers prérequis pour travailler à partir des données concernant les membres de Smart est de pouvoir resituer les travailleur·e·s artistiques de la coopérative au regard de l'ensemble des travailleur·se·s comparables en Belgique – soit l'ensemble des personnes ayant travaillé au moins une fois dans le secteur artistique, quel que soit leur statut d'emploi (salarisé/indépendant), leur spécialité artistique ou encore leur localisation (Bruxelles-Capitale,

1 NdE : On pourrait citer, au plan politique, le rapport Frouin sur les travailleurs de plateforme recommandant au Gouvernement français que ces travailleurs soient salariés via le portage salarial ou une coopérative d'activité et d'emploi. Smart s'est exprimé sur ce rapport sur son site dans une page de la rubrique Kronik ; [Promouvoir n'est pas instrumentaliser](#)

Flandres ou Wallonie). Les données administratives dont nous disposons sur l'ensemble des travailleur·se·s artistiques montrent que ceux et celles-ci se répartissent entre différents statut d'emploi : 11 % ont une activité sous le statut d'indépendant de manière continue sur la période étudiée (2005-2015), 10 % ont une activité principale sous le statut de salarié et une activité en tant qu'indépendant complémentaire, 24 % sont salariés auprès d'un employeur à la fois et de façon continue, 13 % naviguent entre activité de salarié et chômage, etc. Les travailleurs passant par la Smart sont proportionnellement plus importants dans ce dernier profil d'activité. Pour préciser la position de Smart au sein du marché du travail artistique en Belgique, ce qui constitue l'objet de cet article, nous avons conduit des analyses descriptives, que nous allons présenter ici.

Pour mener à bien cette comparaison, nous avons

reconstitué les parcours d'emploi et les profils socio-démographiques de la totalité des personnes ayant déclaré entre 2005 et 2015 au moins un contrat de travail ou une prestation qualifiée d'artistique par les services administratifs, soit 88 252 personnes. Dans cette population, il nous a été possible d'identifier 25 531 personnes ayant déclaré une prestation artistique via Smart, sur la même période. Ces premières informations donnent une estimation de la centralité de Smart dans le secteur du travail artistique: *près d'un tiers des personnes (29 %) ayant fréquenté ce secteur professionnel sur la période a eu affaire à Smart.*

Pour cette courte présentation, nous procédons en trois temps. Tout d'abord, nous présentons quelques-unes des évolutions qui touchent Smart et ses membres sur la période 2005-2015. Ensuite, nous présentons ce qui singularise les membres de Smart

par rapport à l'ensemble de la population active Belge. Enfin, nous présentons ce qui les singularise au regard de l'ensemble des autres travailleur·e·s du secteur artistique. Nous mobiliserons différents types de données: des données sur l'ensemble des déclarations de travail traitées par Smart (Smart_tot); des données croisées avec celles collectées via la BCSS (Smart_BCSS); et des données secondaires sur l'emploi en Belgique. Dans tous ces différents cas, nous avons considéré comme « travailleur·se·s artistiques » les personnes ayant au moins une déclaration de travail reconnu comme artistique sur la période. Cette définition très large nous permet de saisir les profils de travailleur·se·s dans toute leur diversité, dans un secteur où les professionnels intégrés ne représentent que le sommet d'une pyramide aux bases très larges (Perrenoud et Bataille 2019).

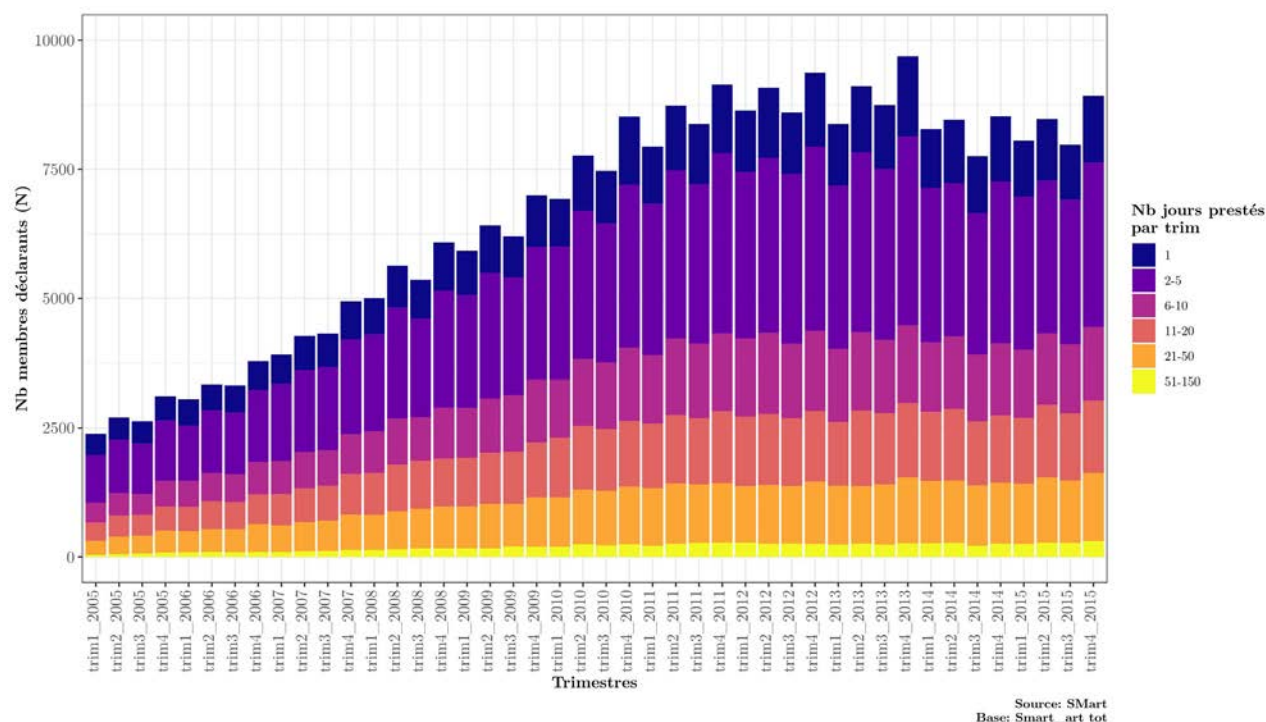
2. Une expansion en trois temps

La Figure 1 représente l'évolution du nombre de personnes identifiées comme « travailleur·se·s artistiques »

parmi les membres de Smart par trimestre. Les couleurs de chaque barre représentent la proportion de membres en

fonction de l'intensité de leur activité déclarée via la coopérative (nombre de jours prestés par trimestre).

Figure 1 : Evolution du nombre de travailleur·se·s artistiques chez Smart, 2005-2015



On voit ici que, sur la période, trois séquences sont identifiables: une forte expansion (2005-2011), un plateau (2011-2013), puis une phase de recul (2014-2015). Bien qu'elle soit connue (Dumont, Lamine et Manin, 2020, p.226-247), les ressorts de cette dynamique en trois temps sont difficiles à déterminer précisément. Deux éléments peuvent être avancés. Le tassement et le léger recul

témoignent sûrement d'une réduction à l'intérieur de Smart de la part des travailleur·se·s artistiques par rapport à d'autres travailleur·se·s autonomes, qui investissent de plus en plus Smart à partir de 2006 (Dumont, Lamine et Manin, 2020, p.234-237). Le tarissement du flux de membres déclarant fait également écho à la baisse de l'augmentation du chiffre d'affaires qu'a connu la

structure sur cette période et les réflexions sur le fonctionnement global de Smart qui l'ont accompagné. On peut donc également penser qu'au-delà des seul·es travailleur·se·s artistiques, le tassement observé ici est à l'image du ralentissement plus général de l'extension de Smart à cette époque (cf *Plan d'orientation stratégique Smart 2020*).

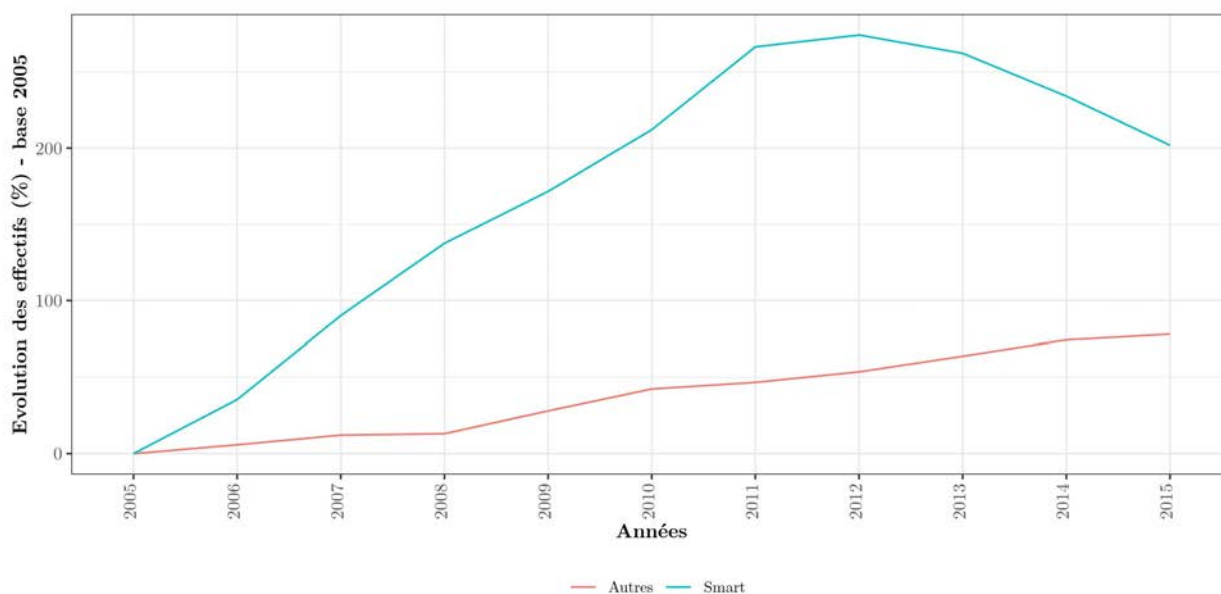
En revanche, les informations sur différents profils de déclarant·e·s au regard de l'intensité de leur utilisation des services proposés par Smart est moins connue. On voit ici que, sur toute la période, la moitié – voire la majorité – des membres n'a qu'une utilisation occasionnelle de Smart: la proportion d'individus déclarant entre un et cinq jours de travail par trimestre représente

au moins 50% des effectifs pour chaque trimestre. La structure des profils d'utilisation des services de la Smart reste stable, les différents profils gardant les mêmes proportions de 2005 à 2015.

Grâce au croisement des données sur les déclarations de travail des membres de Smart et les données de la BCSS, on peut donner un aperçu de

l'évolution de Smart au regard de l'évolution de la population des travailleur·e·s artistiques belges dans son ensemble. Dans la Figure 2, les courbes représentent les taux d'évolution du nombre de travailleur·e·s artistiques chez Smart (en bleu) et du nombre de personnes déclarant des prestations artistiques en Belgique (en rouge).

Figure 2 : Evolution des effectifs des travailleur·es artistiques (Smart et autres : indépendants, salariés et indépendants complémentaires, salariés, etc), 2005-2015



Source: Smart
Base: Smart_BCSS

Il apparaît qu'entre 2005 et 2015, le nombre de travailleurs artistiques en activité sur le territoire belge n'a cessé d'augmenter. Il a été multiplié par 1,75 (+75%) sur la période. Cette tendance reflète un phénomène généralement

observé dans la plupart des pays industrialisés: l'accroissement du nombre d'aspirant·e·s aux carrières artistiques – alors même que les chances objectives de mener durablement et confortablement ce type de

carrière s'amenuise (Menger 2010). Les taux d'évolution sont particulièrement forts chez Smart jusqu'en 2011: entre 2005 et 2011, les effectifs de travailleur·se·s artistiques au sein de Smart (pas

encore coop) ont augmenté de +265%. Conformément à ce qui a été relevé précédemment, ils stagnent et finissent par baisser par la suite.

Ainsi, on voit que la baisse d'affluence qu'a connue Smart en fin de période n'est pas due à une baisse de l'attrait pour les carrières dans le secteur artistique. Il semble plutôt que la structure n'ait pas su trouver comment attirer à elle les nouveaux arrivant·e·s sur les différents marchés du travail artistique. Plusieurs hypothèses peuvent

être envisagées, notamment le développement de « bureaux sociaux pour artistes » permis par la modification de la législation sur le travail temporaire et intérimaire au début des années 2000 (Arrêté royal du 23 mai 2003 portant exécution de l'article 1er, § 6, de la loi du 24 juillet 1987). D'autres structures ont intégré le marché du travail atypique, proposant des services pour salarier les travailleurs artistiques et intermittents. En outre, on peut envisager les effets de la crise bancaire de

2008 sur les situations des travailleur·e·s, amenant certain·e·s à quitter une carrière artistique.

Pour esquisser quelques pistes d'explication quant à cette différence de croissance des effectifs de Smart et sur le marché du travail artistique, nous proposons une analyse comparée du profil social des travailleur·se·s artistiques de Smart, au prisme de la population active et des travailleur·e·s artistiques belges.



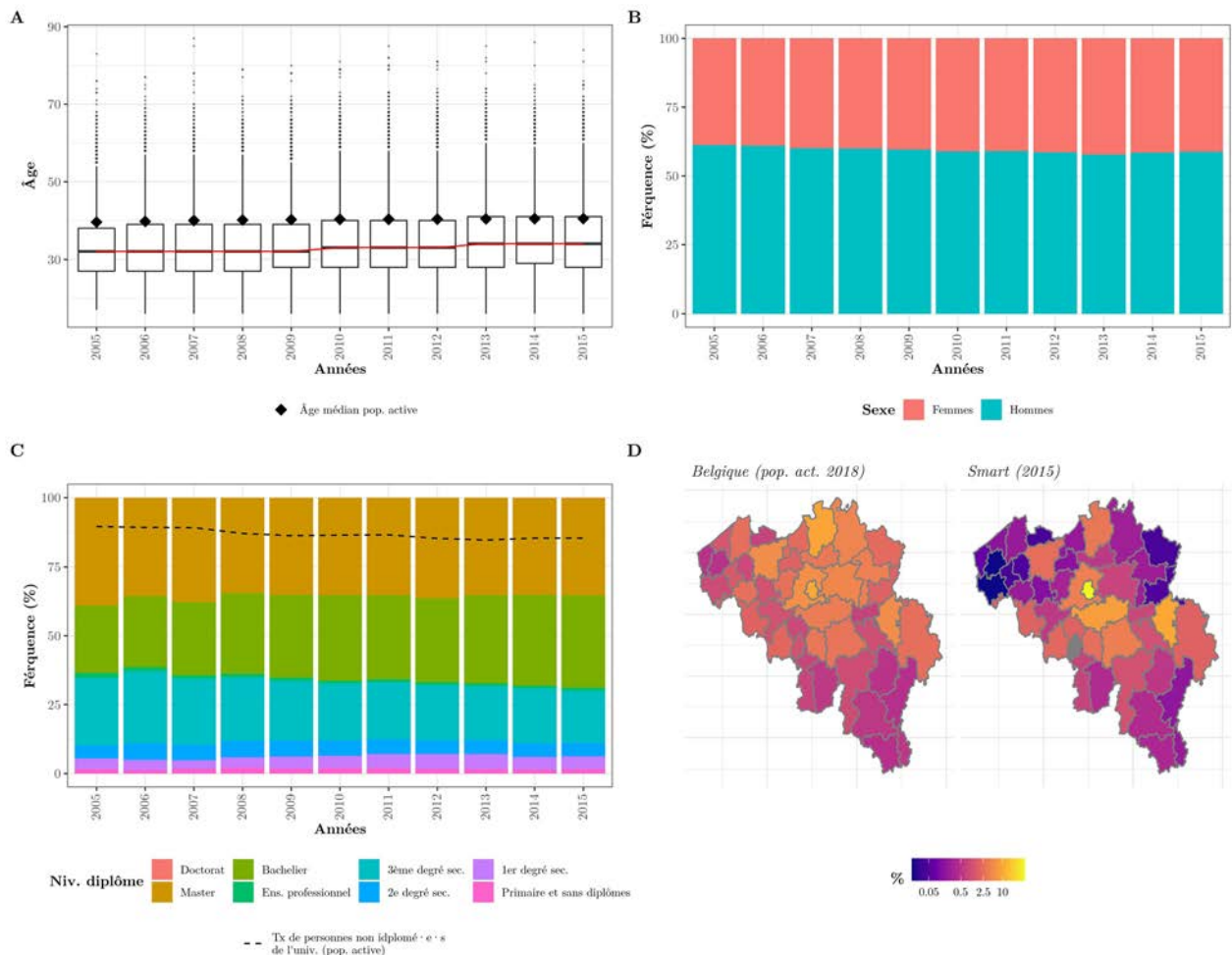
3. Au prisme de la population active

Pour commencer à esquisser le portrait social des travailleurs artistiques de Smart, on peut commencer par comparer la composition

de la sous-population qu'ils forment et la structuration de la population active dans son ensemble sous l'angle de l'âge, du sexe, du niveau de

diplôme et de la localisation géographique (lieu d'habitation) (Figure 3).

Figure 3 : Les membres de Smart au miroir de la population active, relativement à l'âge (A), au sexe (B), au niveau de diplôme (C) et à l'ancrage géographique (D)



Les travailleurs artistiques de Smart apparaissent tendanciellement plus jeunes que l'ensemble des travailleurs belges (Figure 3.A) : alors que

l'âge médian des membres de la Smart (ligne horizontale rouge qui traverse les « boîtes à moustaches ») tourne autour de la trentaine, celui de

l'ensemble des travailleurs belges (losanges noirs) est plus proche de la quarantaine. Néanmoins cet écart diminue au cours de la période et les

âges médians au sein des deux populations tendent à se rapprocher en fin de période. Les hommes sont également surreprésentés parmi les travailleur·se·s artistiques de Smart – et ce, de façon relativement constante sur tout la période étudiée (Figure 3.B). Autre trait très saisissant (Figure 3.C), avec plus de 60% de diplômé·e·s de l'université dans ses rangs alors qu'ils et elles ne sont qu'entre 13 et 16% au sein de la population active belge dans son ensemble, les membres de

Smart évoluant dans le secteur artistique apparaissent fortement doté·e·s en capitaux scolaires. On peut également voir avec la Figure 3.D que, par rapport à l'ensemble de la population active, les membres de Smart se concentrent dans les Régions de Bruxelles-Capitale et de Wallonie. Ils sont aussi assez fréquemment localisés en Flandre autour des deux plus grandes villes de la Région (Gand et Anvers).

Ces différents traits relatifs à la jeunesse, au caractère

souvent masculin, fortement diplômé et plus urbain de la population des travailleur·se·s artistiques de Smart ne sont a priori pas surprenants. En effet, dans la plupart des pays comparables à la Belgique, les personnes qui investissent les espaces du travail artistique ont bien souvent les mêmes caractéristiques (Menger 2009). Reste à savoir si ces traits sont plus accrus au sein de Smart que parmi les travailleur·se·s artistiques belges en général.



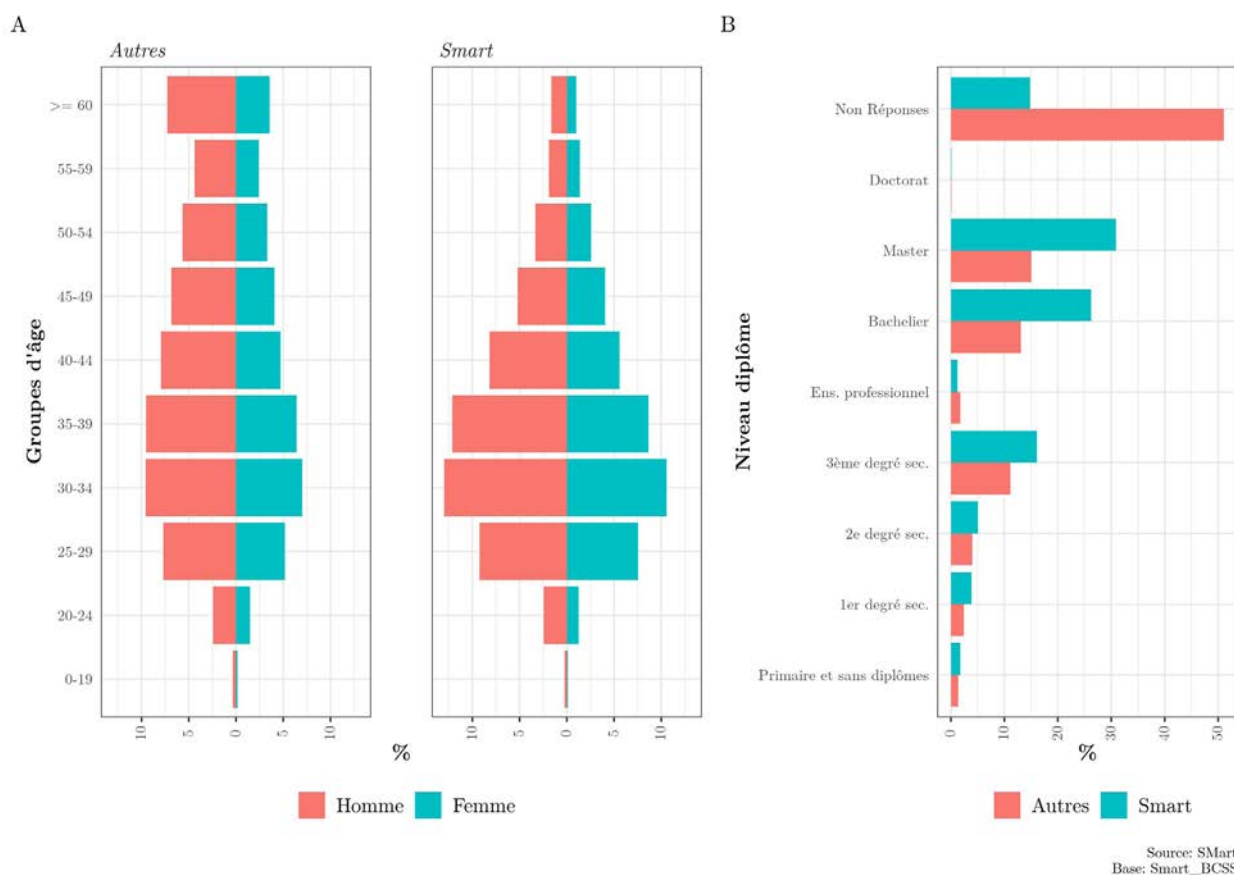
4. Quel profil d'artiste?

Nous pouvons par exemple comparer le profil des adhérent·e·s de Smart par rapport

à l'ensemble des travailleur·se·s artistiques belge sur la période 2005-2015 en

fonction de leur âge (Figure 4. A) et de leur niveau de diplôme (Figure 4. B).

Figure 4. Profil des adhérent·e·s de Smart au regard de l'ensemble des travailleur·se·s artistiques belges en fonction de l'âge (A) et du niveau de diplôme (B)



La pyramide des âges (Figure 4.A) permet de se faire une idée de l'âge et du sexe des travailleur·se·s artistiques, qu'ils et elles passent par la Smart ou par d'autres intermédiaires. La longueur de chaque barre est proportionnelle au nombre de personnes

ayant déclaré un contrat artistique entre 2005 et 2015, pour chaque classe d'âge. La partie rouge correspond aux hommes et la partie turquoise aux femmes. On remarque premièrement que la proportion de femmes est légèrement plus élevée parmi les membres de Smart (43%) que

chez les travailleur·se·s artistiques non-membres de Smart. Peut-être que la relative continuité que permettent d'espérer certains services proposés par Smart et l'entraide formalisée qui y prend place attirent plus souvent les femmes qui se lancent dans les métiers artistiques – tant

on sait que l'incertitude des carrières artistiques et l'entre-soi masculin pèsent souvent sur la décision de ne pas faire le choix d'une telle orientation professionnelle pour les femmes. Deuxièmement, on voit que la majorité des membres Smart se concentre dans les classes d'âges de 30 à 39 ans, tandis que les travailleur·se·s artistiques belges sont davantage répartis dans les différentes classes d'âge, bien que les effectifs diminuent avec l'âge. Ceci rejoint les résultats d'autres recherches concernant les difficultés à se maintenir dans les espaces professionnels artistiques, spécifiquement pour certains profils d'artiste, notamment les femmes (Bourneton et al. 2019; Buscatto 2008; Coulangéon, Ravet, et Roharik 2005; Sorignet 2004) il l'est d'autant plus quand l'activité expose à une usure corporelle précoce. Deux dimensions sont examinées : d'une part, la manière dont les artistes réaménagent

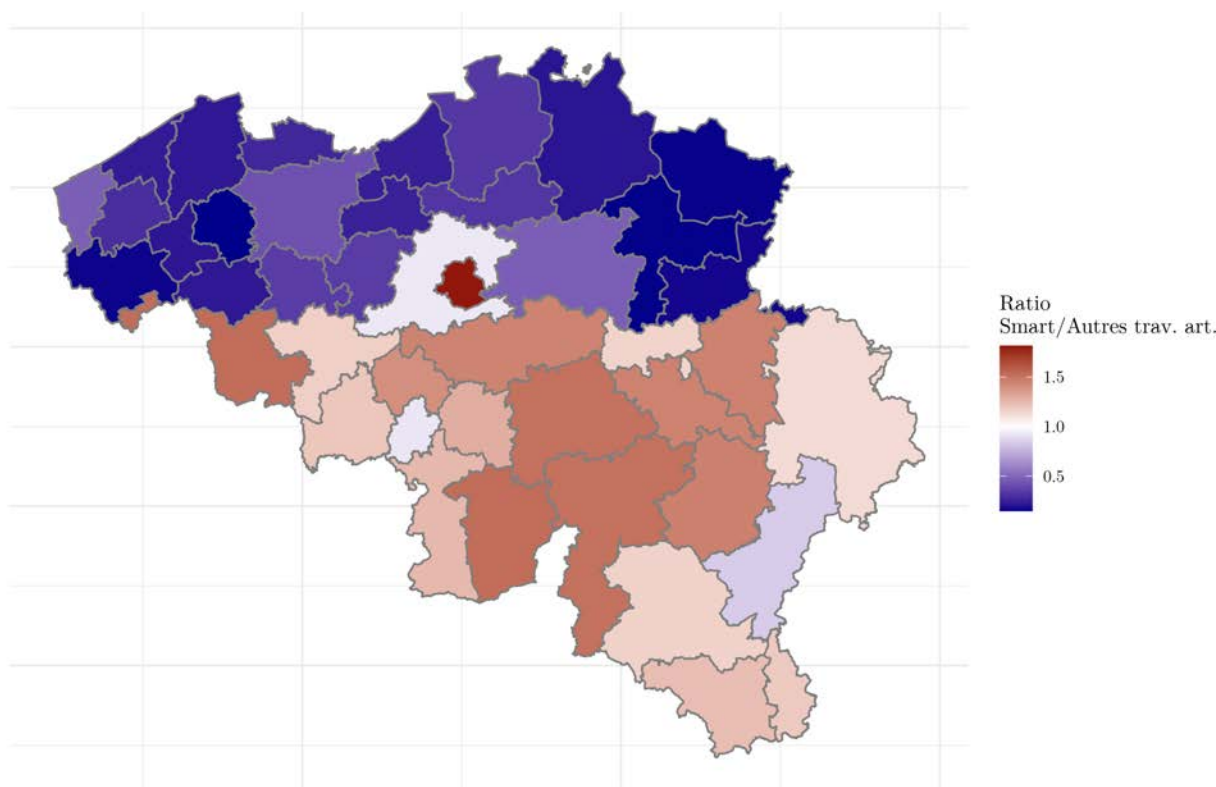
leur métier en vue de ménager leur corps (par le biais d'une "négociation" avec leur collectif de travail. À ce titre, on remarque dans la population artistique belge un pourcentage relativement élevé de travailleurs artistiques de 60 ans et plus. Il semblerait que les travailleur·se·s artistiques aient donc particulièrement recours à la Smart en début de carrière, certain·e·s s'orientant probablement ensuite vers un statut d'indépendant ou la création de leur propre structure ; tandis que d'autres ne peuvent perdurer sur un marché du travail particulièrement concurrentiel.

La seconde figure (4.B) nous informe sur les niveaux de diplômes entre les travailleur·se·s artistiques de la Smart (en turquoise) et de l'ensemble du territoire belge (en rouge). Ces résultats font apparaître clairement le fait que si les déclarant·e·s artistiques de Smart sont plus diplômé·e·s que l'ensemble de

la population active belge, ils le sont également au regard de la population des travailleurs artistiques du pays. Près de 60% des membres de Smart ont un diplôme du supérieur (bachelier et master), alors que c'est le cas de moins de 30 % des travailleur·se·s artistiques belges. Ces résultats sont toutefois à nuancer, la variable « niveau de diplôme » étant manquante pour 42 % des travailleur·se·s artistiques belges (ceux qui n'ont pas accès au chômage).

Pour finir, observons la répartition des membres de Smart sur le territoire belge, au regard de la répartition des travailleur·se·s artistiques belges. La Figure 5 fait apparaître en rouge les arrondissements où les membres de la Smart sont surreprésentés par rapport aux travailleur·se·s artistiques belges, et en bleu les arrondissements où ils et elles sont sous-représenté·es.

Figure 5. Sur/sous représentation des membres de Smart par arrondissement



Source: Smart
Base: Smart_BCSS

Si l'on peut imaginer que l'espace francophone belge et les quelques villes flamandes où la Smart est implantée soient également le lieu d'habitation de ses membres, la carte fait nettement ressortir que la Région de Bruxelles Capitale et la Région wallonne sont les fiefs des membres de Smart. Ces différents résultats permettent d'objectiver un profil de l'artiste Smart, plutôt

francophone, jeune et diplômé.

Si la Smart fait couler de l'encre, qu'elle soit élogieuse ou critique, son succès n'en est pas moins grand. Nous l'avons vu, bien qu'on identifie un tassement puis une baisse du nombre des usager·ère·s actif·ve·s entre 2011 et 2015, il semblerait que la coopérative épouse bien les mutations contemporaines du marché du travail, notamment

le morcellement de l'emploi pour de courtes durées et auprès d'employeurs divers que connaissent les « travailleurs autonomes » ou les « *slash workers* » pour reprendre les dernières expressions consacrées (Soru et Zanni 2020). Cette note de recherche visait à préciser le profil des travailleur·se·s artistiques qui déclarent leurs activités via Smart, en nous aidant de données sur l'emploi de

l'ensemble des travailleur·se·s artistiques belges. Les résultats présentés dans cet article soutiennent le fait que Smart occupe une place importante sur le marché du travail artistique belge, puisque près d'un tiers des personnes ayant fréquenté le secteur professionnel artistique sur la période étudiée a eu affaire à la coopérative. En outre, les travailleur·se·s artistiques qui font appel aux services de Smart sont particulièrement jeunes, masculins, urbains, francophones et diplômés. Pour finir, les résultats montrent qu'il existe des profils d'utilisation très différents. En effet, nous avons pu identifier qu'au moins la moitié des membres ne déclare qu'un seul contrat via la Smart de 2005 à 2015, que 40% des membres sont

actifs plus ou moins en continu et que 10% des membres déclarent régulièrement plus de 10 à 20 prestations par trimestre. Il serait intéressant d'approfondir la connaissance des caractéristiques sociodémographiques des membres au regard de ces différents profils d'utilisation.

Comme nous l'avons vu en introduction, si l'on regarde le rayonnement de Smart au niveau politique, institutionnel et académique, il ne fait aucun doute que l'innovation sociale que cette structure a pu représenter a fait école et continue d'inspirer et d'accompagner de nombreuses réflexions sur le travail, l'emploi et ses évolutions récentes. Partant du postulat que les idées et concepts organisationnels

s'inscrivent dans un contexte matériel et social particulier, nous avons voulu participer à la réflexion sur le caractère transposable de l'expérience Smart – en donnant à travers le profil sociologique de ses membres quelques éléments sur l'ancrage social particulier de la structure et l'évolution de cet ancrage dans le temps. Gageons que cette esquisse de « mise en espace social » aide à pouvoir saisir les conditions sociales et matérielles de possibilité des innovations portées par Smart, et soutenir les promesses de fédération et de coopération dont elles sont porteuses.

Pierre BATAILLE
et Louise DE BRABANDÈRE

Septembre 2021

Bibliographie

BATAILLE Pierre, DE BRABANDÈRE, Louise, [La musique de Smart](#), éd. en ligne, Smart, 2018

BOURNETON Florence et al, 2019, « Garder les pieds sur scène. Conditions du maintien d'une activité artistique dans les secteurs de la danse et du cirque », *Recherches sociologiques et anthropologiques* (502):167-90.

BUSCATTO, Marie, 2008, « Tenter, rentrer, rester : les trois défis des femmes instrumentistes de jazz », *Travail, genre et sociétés* N° 19(1):87.

COULANGEON, Philippe, RAVET, Hyacinthe et ROHARIK, Ionela, 2005, « Gender Differentiated Effect of Time in Performing Arts Professions: Musicians, Actors and Dancers in Contemporary France », *Poetics* 33(56):369-87.

CHARLES Julien, FERRERAS Isabelle et LAMINE Auriane, 2018, « [Conflit Smart/ Deliveroo : quelle perspective d'émancipation pour les coursiers](#) », *Politique : revue belge d'analyse et de débat*, 2018.

CHARLES Julien, FERRERAS Isabelle, LAMINE Auriane, CASTERMAN L. et CRAVATTE Tanguy, 2018, [Pratiques et organisation du travail démocratique chez Smart](#), Bruxelles, Smart.

DEMOUSTIER Danièle, 2009, « Smart : un intermédiaire au service de la consolidation ou de la normalisation des pratiques culturelles ? », *L'Observatoire*, 2009, n° 35, p. 64-67.

DUMONT Daniel, Auriane LAMINE, & Jean-Benoît MAISIN, 2020, *Le droit de négociation collective des travailleurs indépendants: cadrages théoriques et études de cas*, Bruxelles, Larcier.

MENGER Pierre-Michel, 2010, « Les artistes en quantités. Ce que sociologues et économistes s'apprennent sur le travail et les professions artistiques », *Revue d'économie politique*, 2010, vol. 120, n° 1, p. 205-236.

MENGER Pierre-Michel, 2009, « Les Professions Artistiques et Leurs Inégalités » dans Didier DEMAZIÈRE et Charles GADEA (eds.), *Sociologie Des*

Groupes Professionnels, Paris, La Découverte, p. 355-366.

MURGIA Annalisa et DE HEUSCH Sarah, 2020, « It Started with the Arts and Now It Concerns All Sectors: The Case of Smart, a Cooperative of "Salaried Autonomous Workers" » dans Stephanie Taylor et Susan Luckman (eds.), *Pathways into Creative Working Lives*, Cham, Springer International Publishing (coll. « Creative Working Lives »), p. 211-230.

PERRENOUD Marc et BATAILLE Pierre, 2019, *Vivre de La Musique ?*, Lausanne, Antipodes.

SORIGNET, Pierre-Emmanuel. 2004. « Sortir d'un métier de vocation : le cas des danseurs contemporains ». *Sociétés contemporaines* 56(4), p. 111-132.

SORU, Anna, et Cristina ZANNI, 2020, « [WP1 - Contingent and Slash Workers in Europe. An Analysis of Eurostat Data](#) », Working Paper SWIRL PROJECT.